



Potentiel [1]

Le stade potentiel correspond au moment où la possibilité de rassembler plusieurs personnes pour développer un projet est soulevée. À ce stade, il s'agit d'une possibilité qui peut ou non être concrétisée. Dans le cas de CoP [sollicitées](#) [2], il s'agit d'identifier des professionnels disposant d'un profil donné, de discuter ce choix avec des responsables et des représentants de la fonction. Si un premier avis positif émerge, un contact plus massif de membres potentiels est nécessaire.

Le projet Health CoP a pris le parti de développer des [Communautés de Pratique](#) [3] hybrides dans le domaine de la santé suite à trois constats (Snoeck & Grana, 2010) :

- certains professionnels sont isolés dans leur institution et éprouvent donc des difficultés à échanger avec leurs pairs ;
- trop peu de pratiques sont formalisées, ce qui amène une perte d'expertise lors de tout départ ;
- dans le domaine de la santé, les TIC sont inexploitées ou exploitées de manière peu rentable.

Les bénéfices visés par le projet se situent sur deux plans. Tout d'abord, il s'agit, grâce au support des TIC, d'apporter aux professionnels un soutien face à leur isolement mais aussi de constituer, à terme, des capitaux réutilisables au sein des institutions, tant par les nouveaux praticiens que par les plus expérimentés. Ensuite, tous les patients des institutions partenaires en seront les bénéficiaires indirects et pourront profiter d'une augmentation de la qualité du travail accompli par les membres de ces communautés.

Au sein du projet Health CoP, les communautés ont été sélectionnées selon trois critères. Elles devaient rassembler des professionnels qui :

- n'ont pas la possibilité d'échanger avec des pairs au quotidien ;
- ont envie de partager, échanger, construire, réifier avec des pairs sur leurs pratiques ;
- ont accès aux technologies.

Il était essentiel que l'ensemble des critères soit rencontré chez les professionnels. Pour preuve, en mai 2012, des Référents en Démence, déjà constitués en CoP, ont sollicité le CRIFA afin d'être aidés dans l'intégration des technologies au sein de leur communauté. Ces professionnels éprouvaient des difficultés à échanger avec leurs pairs et étaient motivés à l'idée d'échanger, de partager et de construire ensemble des connaissances. Cependant, plus de la moitié d'entre eux n'avaient pas la possibilité d'accéder à un ordinateur sur leur lieu de travail. Une part importante des échanges se déroulant à distance, le processus d'outillage technologique de cette CoP a avorté.

Que faire lors du stade potentiel (dans le cas d'une [CoP sollicitée](#) [4]) ?

☐ Dresser la liste des organismes susceptibles de trouver une plus-value à impliquer certains de ses membres dans une CoP.

☐ Dans le cas de l'implication du personnel d'une institution, contacter la direction pour lui présenter le

projet, ses tenants et aboutissants, et obtenir son accord de principe (au minimum).

☐ Réaliser une liste des membres potentiels (coordonnées, fonctions...) au sein des différents organismes concernés.

☐ Rencontrer des représentants de la fonction et/ou des supérieurs hiérarchiques de celle-ci afin de valider l'idée de créer une communauté de pratique [3] rassemblant des professionnels de cette fonction.

☐ Planifier une première rencontre avec les membres potentiels identifiés.

En décidant de s'investir dans une Communauté de Pratique [3], chaque membre le fait avec l'objectif d'en retirer un bénéfice. Cet objectif peut différer d'une personne à l'autre.

La participation à une CoP apporte une plus-value à ses membres à différents niveaux. Inspirées des avantages identifiés par Parot et al. (2004), sept plus-values peuvent être identifiées :

- Aider

Dans le cas de Communautés homogènes, la CoP permet à une majorité des membres de sortir de l'isolement qu'ils peuvent ressentir dans la fonction qu'ils occupent

- Apprendre

Les échanges réalisés dans les CoP sont vecteurs d'apprentissages pour ses membres.

- Solutionner

Le réseau de pairs créé au sein de la CoP peut être vu comme un outil pour aider à solutionner des difficultés.

- Capitaliser

La capitalisation des connaissances des différents membres permet de produire un ensemble de connaissances utile à toute personne occupant la fonction déterminée.

- Collaborer

Les échanges au sein de la CoP sont le vecteur permettant de rassembler les connaissances détenues par ses membres.

- Se positionner

La participation à la Communauté de Pratique peut apporter un soutien à la reconnaissance de la fonction à deux niveaux : institutionnel et légal.

- Réduire les contraintes

Les outils technologiques disponibles dans la CoP permettent de dépasser les obstacles de distance et de temps

En quoi consiste le stade potentiel ?

Le stade potentiel correspond au moment où la possibilité de rassembler plusieurs personnes pour développer un projet est soulevé. À ce stade, il s'agit d'une possibilité qui peut ou non être concrétisée.

Dans le cas de CoP sollicitées [2], il s'agit d'identifier des professionnels disposant d'un profil donné, de discuter ce choix avec des responsables et des représentants de la fonction. Si un premier avis positif émerge, un contact plus massif de membres potentiels est nécessaire.

Source URL: <https://www.healthcop-guide.ulg.ac.be/etapes/potentiel>

Liens

[1] <https://www.healthcop-guide.ulg.ac.be/etapes/potentiel>

[2] <https://www.healthcop-guide.ulg.ac.be/glossaire/termes#sollicite>

[3] https://www.healthcop-guide.ulg.ac.be/glossaire/termes#Communaut_de_Pratique

[4] https://www.healthcop-guide.ulg.ac.be/glossaire/termes#CoP_sollicite